



**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ISLE D'ABEAU
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2010**

Nombre de membres : . afférents au Conseil Municipal : 33
. en exercice : 33
. qui ont pris part au débat : 27

Date de la convocation : 09 décembre 2010

L'an deux mil dix et le vingt décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le neuf décembre 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de l'Isle d'Abeau (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur COLOMB-BOUVARD André, Maire

PRESENTS : YILMAZ Rosa - LYONNARD Alain - CROSET-BAY Elyette FAURE Jean-Jacques - VARAS Nicole - BOSCH Jean-Marie - LAURENT Muriel - GRIOTIER Jean-Bernard - RIVOIRE Janine - SALRA-PINCHON Henriette - PACHECO Juan - COLLEY Collebagan - ZANIMACCHIA Anita - ALLEX-BILAUD Myriam - CROZIER Régis - DE OLIVEIRA Tony - MARION Cyril - BELIN Christel BOUISSET Sandrine LETROUBLON Cyril - RIVOIRE Nicolas - SERRANO Mikaëla - PISCITELLO Joseph - SIMON Catherine - RAFESTHAIN Thierry - SEBEIBIT Miloud

ABSENTS : GRISOLLET Joël - QUARESIMIN Jacky - FONTAINE Rose-Hélène - BARNIER Zohra - OLIVA Guylaine - SURGOT Eric

Monsieur GRIOTIER Jean-Bernard a été nommé secrétaire à l'UNANIMITE.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire informe l'assemblée que, comme le permet l'article 18 du règlement intérieur du Conseil Municipal, la présente séance relative au débat d'orientation budgétaire sera filmée en vue d'être diffusée sur le site internet de la Ville.

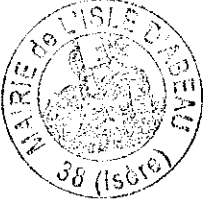
2010-103 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

A) Environnement politique

Que nous disent ceux qui nous gouvernent ? Nous vivrions, paraît-il au dessus de nos moyens, nous devrions faire des efforts. Nous serions d'accord si les richesses étaient partagées. Ce qui est loin d'être le cas.

En France les richesses ne sont pas partagées.
D'un côté le bouclier fiscal, au bénéfice de quelques uns. De l'autre, des dotations pour les collectivités locales au mieux maintenues sur celles de 2010. Première difficulté : ne pas compter sur des recettes supplémentaires de l'Etat.

L'Isle d'Abeau, composante du SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle) a toujours eu, en tant que commune, un budget modeste. Le SAN pourvoyait pour l'investissement et même pour le fonctionnement. Nous sommes actuellement en



négociation avec CAPI pour la maintenance et le renouvellement du patrimoine communal. Une dotation attendue sur 2011 devrait, avec effet rétroactif remontant à 2007, abonder le budget d'investissement de la ville. Il faut cependant rappeler que l'endettement (qui ne porte que sur l'investissement mais qui est remboursé sur le fonctionnement) pèse lourdement sur le budget. Si nous étions moins endettés, nous aurions en fonctionnement des marges de manœuvre.

Et notre budget de fonctionnement va devoir être calculé sans recettes nouvelles. Or nos charges s'alourdissent, (sans pour autant créer des postes supplémentaires de dépenses) uniquement parce que le coût de la vie augmente.

Deuxième difficulté : en dehors de la dotation CAPI pour l'investissement, où trouver les recettes indispensables de fonctionnement ?

.Hors quelques ajustements (arrivée de population nouvelle – implantation d'entreprises- Taxe sur la publicité ...) C'est donc le budget de 2010 qui va être reconduit.

En France nous sommes dans la rigueur et même dans la maigreur. Le pouvoir actuel est sans pitié pour celles et ceux qui sont dans la précarité.

Donnons à L'Isle d'Abeau priorité aux actions de solidarité. Soyons créatifs avec les jeunes : battons nous pour les chantiers d'insertion. Aidons les familles : quand leurs jours sont trop difficiles, soyons là, donnons le coup de pouce nécessaire. Continuons notre politique associative : elle est le ferment de notre vie sociale secouée par les inégalités.

Continuons notre politique de développement durable qui préserve l'avenir. Continuons notre politique culturelle qui donne envie de vivre.

Nous avons de l'ambition pour construire notre ville. Nous avons trouvé les financements utiles aux grands chantiers que nous avons lancés. Nous cherchons avec détermination d'autres financements pour ceux que nous lançons. Un plan à 3 ans est fixé.

C'est ce que nous voulons pour celles et ceux qui vivent à L'Isle d'Abeau,

- Sans augmenter les impôts
- En gérant au plus près nos budgets
- En faisant les vrais choix

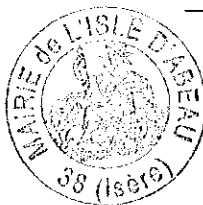
Ceux qui sont utiles pour L'Isle d'Abeau.

André COLOMB-BOUVARD
Maire de l'Isle d'Abeau

B) Analyse budgétaire

Quelques perspectives économiques pour 2011

Alors que, dans ses nouvelles prévisions économiques, le Fonds Monétaire International estime que la reprise mondiale ne sera ni forte, ni équilibrée et surtout pas durable, les Français se demandent quels sont les choix politiques et financiers justes qui permettront le retour à un équilibre crédible des comptes publics sans détruire la croissance.



Pour celle-ci, alors que le gouvernement a déjà ramené sa prévision de 2,5 % à 2 %, le Consensus des économistes n'évalue qu'à 1,4 % la progression du Produit Intérieur Brut. Il pronostique aussi

- un redémarrage modéré à 1,5 % de l'investissement des entreprises.
- un taux de chômage stable ou en légère décline à 9,5 % (France métropolitaine et DOM)
- une hausse de la consommation des ménages de 1,7 %
- une progression sensible des taux d'intérêt entraînée par une légère remontée des tensions inflationnistes.

C'est dans ce contexte extrêmement délicat, avec la perspective morose de plusieurs années de croissance molle, que le gouvernement a choisi, dans sa Loi de finances, de geler les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Pour notre commune cela se traduira par la stagnation de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Etat de la situation financière de la commune :

De même qu'il n'y a pas eu d'augmentation des taux des impôts locaux en 2007, 2008, 2009, 2010, la municipalité n'envisage pas d'y recourir en 2011 car les données sociales défavorables pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages. Notre commune devra donc poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses entreprises :

- au niveau des actions spécifiques concernant notamment l'aide aux élèves, la prévention, la politique de la ville, la facilitation de l'insertion professionnelle :

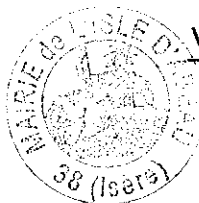
	Demandées en 2010	Notifiées en 2010	Versées (reliquats 2009 et actions 2010)
Subventions de fonctionnement	340 376 €	217 940 €	303 670 €

- au niveau de la dette :

Notre commune, encore fortement endettée, ne dégage pas d'autofinancement. La situation globale s'est cependant plutôt améliorée. L'encours de la dette qui était de 11 483 560 € au 01/01/2008, de 10 389 630 € au 01/01/2009, 9 435 312 € au 01/01/2010 se montera, s'il n'est pas fait de nouvel appel à l'emprunt, à 9 390 591 € (annuité de 1 365 600 €)

- mais en maintenant le service rendu à la population :

Fonction	Estimation des montants 2010	Proportion en regard du budget général
Education	5 424 349 €	25,7 %
Interventions sociales	898 998 €	4,3 %
Jeunesse, sport et culture	3 197 962 €	16,7 %



Repas pris au restaurant scolaire	Coût réel unitaire (hors investissement) : 9,03 €	Prix réglé par la famille, selon quotient familial : de 1,44 € à 4,49 €
-----------------------------------	---	---

Perspectives pour l'année à venir et prévisions d'investissement :

La majorité municipale, au vu de la situation financière difficile dans laquelle se trouvent de nombreux habitants, ne souhaite donc pas, malgré une stagnation de ses recettes, augmenter la pression fiscale. Et elle prépare, en se référant au budget et au réalisé 2010, en comptabilisant les dotations et subventions départementales, régionales, nationales, un budget 2011 rigoureux.

La Section fonctionnement prendra en compte les dépenses obligatoires dont la charge de la dette et l'évolution des salaires des personnels. Les élus majoritaires, en cette période de crise, se donneront comme priorité la solidarité. Ainsi, ils veilleront à la qualité des services rendus au niveau du CCAS, du Centre social COLUCCI, de l'éducation, des activités associatives et culturelles et de la sécurité. Et, ils se verront alors dans l'obligation, dans le cadre d'un budget contraint, de restreindre les coûts de gestion.

Au niveau de la Section investissement, la municipalité souhaite maîtriser les possibilités d'épargne. En recettes, elle négociera la vente de terrains à des petites entreprises, récupérera, de la part de la CAPI, une compensation concernant l'entretien et le développement du patrimoine, bénéficiera des aides des partenaires habituels que sont la Communauté d'Agglomération, Conseil général, le Conseil régional, l'Etat. Elle constatera l'achèvement de chantiers importants, la restructuration de l'ancienne mairie, la réfection de la toiture de la ferme CHAFFARD, la transformation de l'ancienne bibliothèque et la poursuite des travaux liés à l'implantation du collège.

Arrivée de Madame COLLEY Collebagan à 18 heures 55.

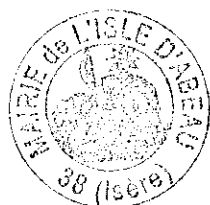
Fidèle à son programme économique, urbanistique et environnemental, elle investira prioritairement dans l'entretien de son patrimoine, la construction du Club house, la réfection de la pelouse synthétique du stade de football, l'agrandissement du cimetière, l'installation de vidéo-protection des gymnases et d'un parcours de santé dans le parc St Hubert. Et elle suivra le programme triennal qui lui permettra d'achever la concrétisation des projets d'investissement prévus dans son programme.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50. La signature des membres présents suit :

Nom Prénom	Signature
COLOMB-BOUVARD André	
YILMAZ Rosa	



LYONNARD Alain	
CROSET-BAY Elyette	
FAURE Jean-Jacques	
VARAS Nicole	
BOSCH Jean-Marie	
LAURENT Muriel	
GRIOTIER Jean-Bernard	
RIVOIRE Janine	
SALRA-PINCHON Henriette	
PACHECO Juan	
FONTAINE Rose-Hélène	
COLLEY Collebagan	
ZANIMACCHIA Anita	
ALLEX-BILLAUD Myriam	
CROZIER Régis	
DE OLIVEIRA Tony	
MARION Cyril	
BELIN Christel	



BOUISSET Sandrine	
LETROUBLON Cyril	
SERRANO Mikaëla	
PISCITELLO Joseph	
SIMON Catherine	
RAFESTHAIN Thierry	
SEBEIBIT Miloud	